

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
États financiers combinés
31 mars 2024

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Sommaire

Exercice clos le 31 mars 2024

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
États financiers	
État combiné des résultats et du surplus accumulé.....	1
État combiné des gains et pertes de réévaluation.....	2
État combiné de la situation financière.....	3
État combiné de la variation des actifs financiers nets.....	4
État combiné des flux de trésorerie.....	5
Notes complémentaires.....	6
Informations sectorielles.....	28

Rapport sur l'audit des états financiers combinés

Aux membres du
Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers combinés ci-joints de Conseil des Atikamekw de Wemotaci (le « Conseil »), qui comprennent l'état combiné de la situation financière au 31 mars 2024, et les états combinés des résultats et du surplus accumulé, des gains et pertes de réévaluation, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes afférentes aux états financiers combinés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème soulevé dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers combinés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière combinée du Conseil au 31 mars 2024, ainsi que de ses résultats d'exploitation combinés et de ses flux de trésorerie combinés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1er avril 2022 du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, le Conseil n'a pas procédé à l'identification et à l'évaluation, aux 1er avril 2023 et 2022 et aux 31 mars 2024 et 2023, de ses passifs au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations, ce qui constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le Conseil aurait dû identifier les immobilisations corporelles ou les composantes présentant un risque de passif au titre des obligations liées à la mise hors service, estimer et comptabiliser le montant de ce passif en plus de fournir les informations sur les obligations. Puisque l'identification, l'estimation, la comptabilisation et la présentation d'informations sur les obligations n'ont pas été effectuées, nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux immobilisations, aux passifs au titre des obligations liées à la mise hors service aux 31 mars 2024 et 2023, à l'excédent de l'exercice et aux flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement, ainsi qu'à la variation des actifs financiers nets et aux informations fournies sur les obligations pour les exercices clos les 31 mars 2024 et 2023. Nous avons exprimé une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2023 en raison des incidences de cette dérogation aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombe en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers combinés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Conseil conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers combinés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombe selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observations - informations financières non exigées par les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP)

Nous attirons l'attention sur le fait que le Conseil inclut dans ses états financiers combinés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément aux exigences de Services aux Autochtones Canada et présentées à l'annexe 1, portent sur l'établissement du surplus de financement de l'exercice. De plus, le Conseil n'a pas présenté de budget dans ses états financiers combinés. Le budget est plutôt présenté dans l'information sectorielle à l'annexe 1. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers combinés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers combinés, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers combinés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers combinés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Conseil ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers combinés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers combinés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers combinés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Conseil;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers combinés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Conseil à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers combinés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers combinés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers combinés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entièvre responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

¹
MNP SENCRL, s.r.l

MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Alma (Québec)
Le 27 août 2024

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A134512

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
État combiné des résultats et du surplus accumulé
Exercice clos le 31 mars 2024

	2024	2023
	(redressé)	
Revenus (note 19)	63 597 976	58 548 570
Dépenses (note 20)	47 378 473	43 196 953
Surplus	16 219 503	15 351 617
Surplus accumulé au début déjà établi	83 990 007	67 880 029
Corrections aux exercices antérieurs (note 2)	492 389	758 361
Surplus accumulé au début redressé	84 482 396	68 638 390
Surplus accumulé à la fin	100 701 899	83 990 007

Les notes complémentaires et les informations sectorielles font partie intégrante des états financiers combinés.

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
État combiné des gains et pertes de réévaluation
Exercice clos le 31 mars 2024

	2024	2023
Gains et pertes de réévaluation cumulés au début	(803 167)	599 227
Gain (perte) non réalisé sur les placements	940 454	(1 402 394)
Gains et pertes de réévaluation cumulés à la fin	137 287	(803 167)

Les notes complémentaires et les informations sectorielles font partie intégrante des états financiers combinés.

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
État combiné de la situation financière
au 31 mars 2024

	2024	2023 (redressé)
Actifs financiers		
Encaisse	8 093 822	36 581 108
Placements temporaires, 2,65 %	902 964	4 082 199
Débiteurs (note 5)	23 087 078	22 381 129
Financement à recevoir	518 149	287 243
Prêts aux individus (note 6)	24 260	24 260
Placements à long terme (note 7)	38 426 536	25 396 145
Créances à long terme (note 8)	3 185 539	691 775
	74 238 348	89 443 859
Encaisses et placements assujettis à des restrictions (note 9)	3 966 106	3 159 744
	78 204 454	92 603 603
Passifs		
Emprunts bancaires (note 10)	380 000	-
Créditeurs et charges à payer (note 11)	8 353 932	9 052 623
Revenus reportés (note 12)	26 269 295	46 740 869
Dette à long terme (note 13)	16 840 338	14 768 865
Réserve d'eau potable et d'eaux usées (note 14)	939 066	1 417 962
	52 782 631	71 980 319
Actifs financiers nets	25 421 823	20 623 284
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 15)	72 150 623	59 307 848
Immobilisations corporelles – Fonds d'habitation (note 15)	3 042 391	3 212 287
Frais payés d'avance	224 349	43 421
	75 417 363	62 563 556
Surplus accumulé	100 701 899	83 990 007
Gains et pertes de réévaluation cumulés	137 287	(803 167)
	100 839 186	83 186 840

Les notes complémentaires et les informations sectorielles font partie intégrante des états financiers combinés.

Engagements et éventualités (notes 17 et 18)

Au nom du conseil



SIGNATURE

Cheffe



SIGNATURE

Directrice générale



SIGNATURE

Directrice des finances

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
État combiné de la variation des actifs financiers nets
Exercice clos le 31 mars 2024

	2024	2023
	(redressé)	
Surplus de l'exercice	16 219 503	15 351 617
Variation des immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(16 513 082)	(10 504 249)
Amortissement des immobilisations corporelles	3 840 203	2 944 936
	(12 672 879)	(7 559 313)
Variation des frais payés d'avance	(180 928)	35 977
Variation des gains et pertes de réévaluation cumulés	940 454	(803 167)
Variation des actifs financiers nets	4 306 150	7 025 114
Actifs financiers nets au début déjà établis	20 623 284	12 839 809
Corrections aux exercices antérieurs (note 2)	492 389	758 361
Actifs financiers nets au début redressés	21 115 673	13 598 170
Actifs financiers nets à la fin	25 421 823	20 623 284

Les notes complémentaires et les informations sectorielles font partie intégrante des états financiers combinés.

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

État combiné des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2024

	2024	2023
	(redressé)	
Activités de fonctionnement		
Surplus de l'exercice	16 219 503	15 351 617
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Quote-part dans les résultats de filiales et de sociétés en commandite	(275 866)	(400 369)
Perte à la cession de placements	148 130	9 594
Radiation d'un placement à long terme	8 250	17 125
Amortissement des immobilisations corporelles	3 840 203	2 944 936
Affectation à (utilisation de) la réserve d'eau potable et d'eaux usées	(478 896)	92 482
	19 461 324	18 015 385
Variation nette d'éléments hors trésorerie liées aux activités de fonctionnement	(21 564 753)	32 625 581
	(2 103 429)	50 640 966
Activités d'investissement		
Variation des placements temporaires	3 179 235	(3 415 516)
Encaissement du financement à recevoir	287 243	-
Acquisition de placements à long terme	(44 672 875)	(2 585 519)
Produit de la cession de placements à long terme	32 657 555	950 500
Variation des créances à long terme	(2 493 764)	69 674
Variation des encaisses et placements assujettis à des restrictions	(761 493)	(1 000 025)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(16 513 082)	(10 504 249)
	(28 317 181)	(16 485 135)
Activités de financement		
Variation des emprunts bancaires	380 000	(80 000)
Produit de la dette à long terme	2 259 807	-
Remboursement de la dette à long terme	(706 483)	(659 896)
	1 933 324	(739 896)
(Diminution) augmentation de l'encaisse	(28 487 286)	33 415 935
Encaisse au début	36 581 108	3 165 173
Encaisse à la fin	8 093 822	36 581 108

Les opérations sans effet sur la trésorerie sont présentées à la note 21.

Les notes complémentaires et les informations sectorielles font partie intégrante des états financiers combinés.

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2024

1. Statuts et nature des activités

Conseil des Atikamekw de Wemotaci (le « Conseil ») est un organisme constitué en vertu de la Loi sur les Indiens qui rend des services municipaux, sociaux, éducatifs et autres aux membres de la communauté de Wemotaci, le tout conformément à divers protocoles d'ententes convenus entre le Conseil et les divers intervenants.

2. Corrections aux années antérieures

Les redressements au 31 mars 2024 sont en lien avec l'analyse des états financiers des années antérieures des différents bailleurs de fonds, le tout pour un montant total de 492 389 \$. Le solde est applicable aux exercices antérieurs au 1er avril 2023 et le surplus accumulé à cette date a été corrigé en conséquence.

Les redressements au 31 mars 2023 sont en lien avec les réserves issues d'affectations internes auparavant comptabilisées dans les passifs qui ont été reclassées dans le surplus accumulé, le tout pour un montant total de 758 361 \$. Le solde est applicable aux exercices antérieurs au 1er avril 2022 et le surplus accumulé à cette date a été corrigé en conséquence. De plus, ce reclassement a eu pour effet de diminuer le surplus de l'exercice clos le 31 mars 2023 conformément à la variation des réserves de l'exercice visé, pour un montant total de 22 885 \$.

3. Adoption d'une nouvelle norme comptable

Revenus

À compter du 1er avril 2023, le Conseil a adopté la nouvelle norme du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des revenus selon SP 3400, Revenus. La nouvelle norme établit quand comptabiliser et évaluer les revenus, et fournit les exigences connexes en matière de présentation et d'information dans les états financiers combinés. Conformément à ces recommandations, la modification a été appliquée prospectivement, et les périodes antérieures n'ont pas été retraitées.

En vertu de la nouvelle norme, les revenus sont différenciés entre les revenus provenant d'opérations qui comprennent des obligations de prestation, appelées « opérations avec contrepartie directe », et ceux provenant d'opérations qui n'ont pas d'obligations de prestation appelées « opérations sans contrepartie directe », comme il est décrit à la note 4.

L'application des nouvelles recommandations comptables n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers combinés.

4. Méthodes comptables

Ces états financiers combinés ont été préparés par la direction du Conseil selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public, compte tenu des exigences particulières de Services aux Autochtones Canada en tenant compte des principales méthodes comptables suivantes :

Entité comptable

L'entité comptable de la Première Nation, Conseil des Atikamekw de Wemotaci, comprend le gouvernement de cette Première Nation et toutes les entités qui sont sous le contrôle de cette dernière.

4. Méthodes comptables (suite)**États financiers combinés**

Les états financiers combinés comprennent les états financiers du Fonds de fonctionnement – Fonds d'exploitation, du Fonds d'entreprise – Comité d'habitation, du Fonds d'entreprise – Collectif de crédit, du Fonds de développement économique et communautaire et de la Fiducie Mictikw Coria.

Voici les organisations visées par la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation :

- Club Odanak (La Tuque) inc.;
- 9089-3454 Québec inc.;
- 9092-5066 Québec inc.;
- 9154-3066 Québec inc.;
- 9143-3540 Québec inc.;
- 9365-3590 Québec inc.;
- 9408-1734 Québec inc.;
- 9412-5754 Québec inc.;
- 9461-5689 Québec inc.;
- Société en commandite Services Forestiers Atikamekw Aski;
- Société en commandite Scierie Tackipotcikan;
- Société en commandite Développement économique Nictamitakok;
- Société en commandite Comptoir Atowkinatok;
- Société en commandite Manouane Sipi;
- Services Télécommunications Wemotaci, S.E.C.;
- Société en commandite Wemogaz;
- Société de Télécommunications Atikamekw-Cri, S.E.C.;
- Société en commandite Pierre Naud/Mokotakan.

4. Méthodes comptables (suite)**Périmètre de consolidation**

Les entreprises commerciales qui correspondent à la définition d'entreprise publique sont incluses dans les états financiers combinés en vertu de la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. Seuls le résultat net de l'entreprise, la participation du Conseil dans l'entreprise publique et les autres variations des capitaux propres sont comptabilisés. Aucun rajustement n'est effectué pour les méthodes comptables de l'entreprise qui sont différentes de celles du Conseil.

Toutes les entités soumises au contrôle du Conseil sont consolidées une à une, à l'exception des entreprises commerciales qui correspondent à la définition d'entreprise publique.

Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements temporaires et les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir et les autres créances à recevoir, sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créateurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer et des avantages sociaux à payer, les avances à payer et les dettes, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les rentrées de trésorerie futures estimées sur la durée de vie prévue de l'actif financier à la valeur comptable de l'actif financier.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Tous les actifs financiers sont soumis chaque année à un test de dépréciation. La direction prend en considération si la société émettrice a subi des pertes continues pendant plusieurs années, l'expérience récente en matière de recouvrement de la créance, telle qu'une défaillance ou un retard dans les paiements d'intérêts ou de principal, etc. Toute dépréciation, qui n'est pas considérée comme temporaire, est comptabilisée dans l'état des résultats. Les réductions de valeur d'actifs financiers évalués au coût et/ou au coût amorti pour refléter des pertes de valeur ne sont pas reprises pour des augmentations de valeur ultérieures.

Constatation des revenus et des revenus reportés

Les revenus provenant d'opérations assorties d'obligations de prestation sont constatés lorsque le Conseil s'acquitte d'une obligation de prestation en fournissant les biens ou les services promis à un payeur. L'obligation de prestation est évaluée comme étant satisfaite soit sur une période donnée, soit à un moment donné.

Les revenus sont comptabilisés lorsque les biens sont transférés conformément aux conditions des accords de vente, lorsque le titre de propriété ou le risque est transféré ou que le service est rendu, lorsque le prix a été établi ou peut être déterminé et lorsque l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les paiements de transfert en provenance des gouvernements sont constatés et comptabilisés aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle ils sont autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par le Conseil, sauf dans la mesure où les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le Conseil comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

Les contributions provenant d'autres sources sont reportées quand on impose des restrictions à leur utilisation par le contributeur, et sont considérées comme des revenus lorsqu'elles sont utilisées aux fins prévues.

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2024

4. Méthodes comptables (suite)

Constatation des revenus et des revenus reportés (suite)

Les revenus liés aux droits ou aux services obtenus à l'avance (soit avant que ces droits aient été perçus ou que ces services aient été reçus) sont reportés et constatés une fois les droits perçus ou les services reçus.

Les revenus tirés d'un immeuble locatif sont constatés lorsqu'un locataire commence à occuper cet immeuble et que le loyer doit être payé. Le Conseil conserve tous les avantages et risques inhérents à la propriété de ses immeubles locatifs et, par conséquent, comptabilise les baux qu'il conclut avec ses locataires à titre de contrats de location-exploitation. Les revenus de la location comprennent le loyer et le recouvrement de revenus divers.

Les revenus de placement sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés.

Le Conseil comptabilise les revenus provenant d'opérations sans contrepartie. Ces opérations n'ont pas d'obligations de prestation et sont comptabilisées à leur valeur de réalisation lorsque le Conseil a le pouvoir de réclamer ou de conserver des entrées économiques sur la base d'une transaction ou d'un événement passé donnant lieu à un actif.

Réserve d'eau potable et d'eaux usées

La réserve d'eau potable et d'eaux usées représente les fonds disponibles pour les projets futurs de mise à niveau des réseaux d'eau potable et d'eaux usées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises avant le 31 mars 2001 sont comptabilisées à une valeur nominale de 1 \$, étant donné la difficulté à répertorier l'ensemble des coûts reliés à leur acquisition. Cette politique comptable a été adoptée par le Conseil lors d'une réunion régulière du Conseil de bande en conformité avec les règles établies par Services aux Autochtones Canada.

Les immobilisations acquises après le 31 mars 2001 sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux suivants :

	Taux
Bâtiments	4 %
Infrastructures	5 %
Machinerie et équipement	20 %
Matériel informatique	30 %
Matériel roulant	30 %
Mobilier de bureau	20 %
Réservoir	6,67 %

Aucun amortissement n'est comptabilisé sur les immobilisations en cours.

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2024

4. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles – Fonds d'habitation

Les bâtiments – Projet article 95 sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis à un montant égal à la réduction annuelle du principal de la dette à long terme s'y rapportant. Cet amortissement annuel est imputé aux dépenses courantes.

Réduction de valeur

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Avantages sociaux futurs

Le Conseil offre aux employés l'adhésion au Régime des Bénéfices Autochtone incluant le Régime de rentes de la sécurité publique des Premières Nations qui est un régime interentreprises de retraite à prestations définies. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations définies et la charge correspond à la contribution requise du fonds pour l'exercice.

Pour les employés reliés à des projets financés par Services aux Autochtones Canada, la part employeur concernant le régime de retraite est versée, en partie, par le ministère en vertu d'une entente avec le Régime des Bénéfices Autochtone.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont principalement composés d'encaisse et de placements à court terme dont l'échéance initiale, au moment de l'acquisition, est généralement de trois mois ou moins.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, la durée de vie utile des actifs à long terme, les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et les passifs dans le cadre des éventualités juridiques. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2024

5. Débiteurs

	2024	2023
Clients	2 607 939	2 746 340
Loyers	10 439 517	10 848 308
Provision pour créances douteuses	<u>(11 774 163)</u>	<u>(11 978 860)</u>
	1 273 293	1 615 788
Gouvernement fédéral		
Services aux Autochtones Canada	12 885 223	9 745 971
Autres	2 722 753	3 502 619
Gouvernement provincial	1 315 796	3 481 488
Société en commandite Services Forestiers Atikamekw Aski	1 267 847	1 245 050
Société en commandite Comptoir Atowkinatok	598 076	254 991
Société en commandite Développement économique Nictamitakok	205 107	204 369
Société en commandite Scierie Tackipotcikan	990 873	642 918
Club Odanak (La Tuque) inc.	818 093	818 093
Maison des jeunes Niwitcewakan Wapi	105 375	146 986
Taxes à la consommation	904 642	722 856
	23 087 078	22 381 129

6. Prêts aux individus

	2024	2023
Prêts avec taux d'intérêt et modalités de recouvrement variés	1 051 620	1 051 620
Provision pour prêts douteux	<u>(1 027 360)</u>	<u>(1 027 360)</u>
	24 260	24 260

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2024

7. Placements à long terme

	2024	2023
Entreprises publiques		
Club Odanak (La Tuque) inc., 400 000 actions de catégorie A, à la valeur de consolidation (représentant 100,00 % des actions avec droit de vote et participantes)		
Solde au début	(2 446 871)	(2 138 478)
Quote-part de la perte nette	(33 560)	(308 393)
Solde à la fin	(2 480 431)	(2 446 871)
9089-3454 Québec inc. (commandité de Société en commandite Services Forestiers Atikamekw Aski), 10 actions de catégorie A, à la valeur de consolidation (représentant 100,00 % des actions, avec droit de vote et participantes)		
Solde au début	(19 006)	(17 511)
Quote-part de la perte nette	(1 909)	(1 495)
Solde à la fin	(20 915)	(19 006)
9092-5066 Québec inc. (commandité de Société en commandite Scierie Tackipotcikan), 10 actions de catégorie A, à la valeur de consolidation (représentant 100,00 % des actions, avec droit de vote et participantes)		
Solde au début	(15 024)	(13 531)
Quote-part de la perte nette	(1 909)	(1 493)
Solde à la fin	(16 933)	(15 024)
9154-3066 Québec inc. (commandité de Société en commandite Comptoir Atowkinatok), 10 actions de catégorie A, à la valeur de consolidation (représentant 100,00 % des actions, avec droit de vote et participantes)		
Solde au début	(14 403)	(12 908)
Quote-part de la perte nette	(1 909)	(1 495)
Solde à la fin	(16 312)	(14 403)
9143-3540 Québec inc. (commandité de Société en commandite Développement économique Nictamitakok), 100 actions de catégorie A, à la valeur de consolidation (représentant 100,00 % des actions, avec droit de vote et participantes)		
Solde au début	(19 020)	(17 525)
Quote-part de la perte nette	(1 909)	(1 495)
Solde à la fin	(20 929)	(19 020)

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2024

7. Placements à long terme (suite)

	2023	2022
9365-3590 Québec inc. (commandité de Services Télécommunications Wemotaci S.E.C.), 100 actions de catégorie A, à la valeur de consolidation (représentant 100,00 % des actions, avec droit de vote et participantes)		
Solde au début	(5 460)	(3 965)
Quote-part de la perte nette	(1 909)	(1 495)
Solde à la fin	(7 369)	(5 460)
9408-1734 Québec inc. (commandité de Société en commandite Wemogaz), 100 actions de catégorie A, à la valeur de consolidation (représentant 100,00 % des actions, avec droit de vote et participantes)		
Solde au début	(2 788)	(1 293)
Quote-part de la perte nette	(1 909)	(1 495)
Solde à la fin	(4 697)	(2 788)
9412-5754 Québec inc., (commandité de Société de Télécommunications Atikamekw-Cri S.E.C.), 300 actions de catégorie A, à la valeur de consolidation (représentant 16,67 % des actions, avec droit de vote et participantes)		
Solde au début	101	-
Acquisition d'actions	-	300
Quote-part de la perte nette	(264)	(199)
Solde à la fin	(163)	101
9461-5689 Québec inc. (commandité de S.E.C. Pierre Naud/Mokotakan), 51 actions de catégorie A, à la valeur de consolidation (représentant 51,00 % des actions, avec droit de vote et participantes)		
Solde au début	725	-
Acquisition d'actions	-	51
Quote-part de la perte nette (du bénéfice net)	(381)	674
Solde à la fin	344	725
Société en commandite Pierre Naud/Mokotakan, à la valeur de consolidation (détention de 51 % des parts)		
Solde au début	2 304 647	-
Acquisition de parts	-	2 237 939
Quote-part du bénéfice net	57 756	66 708
Solde à la fin	2 362 403	2 304 647
Société en commandite Société Télécommunications Atikamekw-Cri, S.E.C., à la valeur de consolidation (détention de 16,67 % des parts)		
Solde au début	(5 074)	-
Acquisition de parts	-	300
Quote-part de la perte nette	(3 799)	(5 374)
Solde à la fin	(8 873)	(5 074)

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2024

7. Placements à long terme (suite)

	2023	2022
Société en commandite Services Forestiers Atikamekw Aski, à la valeur de consolidation (détenzione de 99,99 % des parts)		
Solde au début	1 141 265	757 895
Quote-part du bénéfice net	232 853	383 370
Solde à la fin	1 374 118	1 141 265
Société en commandite Scierie Tackipotcikan, à la valeur de consolidation (détenzione de 99,99 % des parts)		
Solde au début	150 893	221 339
Quote-part de la perte nette	(102 861)	(70 446)
Solde à la fin	48 032	150 893
Société en commandite Développement économique Nictamitakok, à la valeur de consolidation (détenzione de 99,99 % des parts)		
Solde au début	960 804	972 733
Quote-part de la perte nette	(7 269)	(11 929)
Solde à la fin	953 535	960 804
Société en commandite Comptoir Atowkinatok, à la valeur de consolidation (détenzione de 99,99 % des parts)		
Solde au début	230 392	473 960
Quote-part de la perte nette	(86 186)	(243 568)
Solde à la fin	144 206	230 392
Société en commandite Manouane Sipi, à la valeur de consolidation (détenzione de 50,00 % des parts A et de 51,00 % des parts B)		
Solde au début	(70 166)	(28 943)
Quote-part de la perte nette	646	(41 223)
	(69 520)	(70 166)
Avances à la Société en commandite Manouane Sipi, sans intérêt ni modalités de recouvrement	221 660	221 660
Solde à la fin	152 140	151 494
Services Télécommunications Wemotaci S.E.C., à la valeur de consolidation (détenzione de 99,99 % des parts)		
Solde au début	896 868	441 826
Quote-part du bénéfice net	91 804	455 042
Solde à la fin	988 672	896 868

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2024

7. Placements à long terme (suite)

	2023	2022
Société en commandite Wemogaz, à la valeur de consolidation (détenue de 99,99 % des parts)		
Solde au début	385 365	200 690
Quote-part du bénéfice net	138 581	184 675
<hr/>		
Solde à la fin	523 946	385 365
<hr/>		
	3 970 774	3 694 908
<hr/>		
Autres		
 Avances à une société, 6,00 %, recouvrables par versements mensuels de 658 \$, boni de 10,00 % des produits avant impôt et rémunération de l'actionnaire de Miskizann inc., capital et intérêts, échéant en septembre 2026 (réduction faite d'une provision de 8 250 \$ en 2024)	46 750	55 000
Obligations (coût de 7 135 784 \$; 7 337 137 \$ en 2023)	6 969 520	6 601 241
Actions (coût de 3 479 178 \$; 3 512 129 \$ en 2023)	3 605 264	3 502 924
Fonds communs de placement (coût de 23 697 411 \$; 11 544 229 \$ en 2023)	23 834 228	11 542 072
<hr/>		
	34 455 762	21 701 237
<hr/>		
	38 426 536	25 396 145
<hr/>		

8. Créances à long terme

	2024	2023
Subvention (réfection de l'école primaire) à recevoir du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit pour le remboursement d'une dette à long terme, au taux de 6,35 %, encaissable par versements semestriels de 48 080 \$, capital et intérêts, échéant en mai 2027	297 686	371 425
 Subvention (infrastructures JAIB) à recevoir du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit pour le remboursement d'une dette à long terme, au taux de 5,51 %, dont les modalités d'encaissement n'ont pas encore été déterminées	320 350	320 350
 Subvention (construction du poste de police) à recevoir du Ministère de la Sécurité publique pour le remboursement d'une dette à long terme, au taux préférentiel, dont les modalités d'encaissement n'ont pas encore été déterminées, échéant en avril 2038	2 567 503	-
<hr/>		
	3 185 539	691 775
<hr/>		

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2024

9. Encaisses et placements assujettis à des restrictions

	2024	2023
Réserve SCHL – Encaisse (a)(b)	601 391	63 721
Réserve SCHL – Obligations (coût de 464 332 \$; 392 289 \$ en 2023) (a)(b)	497 920	400 127
Réserve SCHL – Actions (coût de 86 875 \$; nul en 2023) (a)(b)	84 730	-
Réserve SCHL – Fonds communs de placement (coût de 1 130 317 \$; 1 262 753 \$ en 2023) (a)(b)	1 139 522	1 241 059
Fonds de bande – capital (c)	129 361	129 361
Fonds de bande – revenus (c)	145 789	137 108
	2 598 713	1 971 376

L'Autorité financière des Premières Nations (AFPN)(d)

Solde au début	1 188 368	933 070
Contributions	138 096	215 797
Intérêts	40 929	39 501
 Solde à la fin	 1 367 393	 1 188 368
	3 966 106	3 159 744

- a) En vertu de l'accord avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), un montant doit être porté au crédit du compte des réserves de remplacement. Ces fonds et les intérêts cumulés doivent être placés dans un compte de banque distinct et/ou investis uniquement dans des comptes ou instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou placés de toute autre façon que la SCHL peut approuver de temps à autre. Toute utilisation des fonds du compte doit être approuvée par la SCHL.
- b) Au 31 mars 2024, les placements des réserves étaient suffisants avec un surplus de 144 917 \$ (insuffisance de 241 203 \$ en 2023).
- c) Les comptes en fiducie d'Ottawa sont des sommes provenant de sources de capital ou de revenus conformément à l'article 62 de la Loi sur les Indiens. Ces sommes sont gardées en fiducie dans le Trésor du gouvernement du Canada et peuvent être vérifiées par le Bureau du vérificateur général du Canada. La gestion de ces sommes est régie principalement par les articles 63 à 69 de la Loi sur les Indiens.
- d) L'Autorité financière des Premières Nations (AFPN) détient un dépôt correspondant à 5,00 % de sa dette initiale émise au Conseil, auquel on ajoute les intérêts et les contributions annuelles. Le fonds est placé à un taux variable. Pour l'exercice, le taux de rendement a été entre 4,45 % et 5,05 %.

10. Emprunts bancaires

Le Conseil dispose d'un emprunt bancaire, au taux préférentiel, garanti par un lien sur les créances et les placements temporaires. Le montant total autorisé est de 2 500 000 \$ et est renouvelable annuellement.

Le Conseil dispose également d'un emprunt bancaire, au taux préférentiel, garanti par les placements temporaires. Le montant total autorisé est de 550 000 \$ et est renouvelable annuellement.

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2024

11. Créditeurs et charges à payer

	2024	2023
Fournisseurs	5 195 832	4 739 244
Salaires et charges sociales	1 194 879	2 069 919
Surplus à retourner à Services aux Autochtones Canada	48 834	25 935
Frais courus	1 317 561	1 573 683
Intérêts	3 161	3 161
Services Télécommunications Wemotaci S.E.C.	371 385	394 635
Maison des jeunes Niwitcewakan Wapi	52 073	51 341
Société en commandite Développement économique Nictamitakok	27 611	27 611
Société en commandite Pierre Naud/Mokotakan	35 610	-
Société en commandite Services Forestiers Atikamekw Aski	100 890	100 890
Société en commandite Wemogaz	6 096	66 204
	8 353 932	9 052 623

12. Revenus reportés

	Revenus Financement reçu en 2024	constatés en 2024	Solde disponible le 31 mars 2024	Solde disponible le 31 mars 2023
Fédéral	14 511 825	35 264 262	25 549 572	46 302 009
Provincial	464 709	163 768	668 357	367 416
Autres	-	20 078	51 366	71 444
	14 976 534	35 448 108	26 269 295	46 740 869

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2024

13. Dette à long terme

	2024	2023
Autorité financière des Premières Nations – dette obligataire portant intérêt au taux de 2,15 %, remboursable par un seul versement final à la fin d'un terme de 10 ans, soit en juin 2030, capital et intérêts, garantie par les revenus de l'Entente Hydro-Québec Atikamekw Nehiowisiw 2015, de l'attribution de revenus de la Fiducie Mictikw Coria et de revenus de l'Entente Hydro-Québec Wemotaci (2002)	9 474 000	9 474 000
Emprunt, taux préférentiel durant le déboursement progressif puis fixation du taux d'intérêt à la date du dernier déboursement, remboursable par versements mensuels dont les modalités restent à déterminer, garanti par le Ministère de la sécurité publique, renouvelable annuellement, échéant en avril 2038	2 567 503	-
Emprunt, 6,35 %, remboursable par versements semestriels de 48 080 \$, capital et intérêts, garanti par une contribution à recevoir du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, échéant en mai 2027	297 686	371 425
Emprunt, 2,50 %, remboursable par versements mensuels de 1 982 \$, capital et intérêts, garanti par Services aux Autochtones Canada, échéant en avril 2030	134 456	154 600
Emprunt, 2,50 %, remboursable par versements mensuels de 4 640 \$, capital et intérêts, garanti par Services aux Autochtones Canada, échéant en avril 2030	313 934	361 128
Emprunt, 6,03 %, remboursable par versements mensuels de 999 \$, capital et intérêts, garanti par Services aux Autochtones Canada, renouvelable en juillet 2026, échéant en janvier 2030	58 832	66 996
Emprunt, 6,03 %, remboursable par versements mensuels de 740 \$, capital et intérêts, garanti par Services aux Autochtones Canada, renouvelable en juillet 2026, échéant en janvier 2030	43 612	49 664
Emprunt, 2,48 %, remboursable par versements mensuels de 1 395 \$, capital et intérêts, garanti par Services aux Autochtones Canada, échéant en juillet 2026	37 905	53 493
Emprunt, 4,32 %, remboursable par versements mensuels de 2 533 \$, capital et intérêts, garanti par Services aux Autochtones Canada, renouvelable en mai 2025, échéant en juillet 2027	94 223	119 931
Emprunt, 6,481 %, remboursable par versements mensuels de 7 337 \$, capital et intérêts, garanti par Services aux Autochtones Canada, renouvelable en avril 2025, échéant en octobre 2033	649 051	696 474
Emprunt, 5,51 %, remboursable par versements semestriels de 37 147 \$, capital et intérêts, garanti par une contribution à recevoir du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, échéant en août 2024	35 482	104 939
Emprunt, 6,03 %, remboursable par versements mensuels de 1 549 \$, capital et intérêts, garanti par Services aux Autochtones Canada, renouvelable en juillet 2026, échéant en janvier 2030	91 263	103 928

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2024

13. Dette à long terme (suite)

	2024	2023
Hypothèques immobilières de la SCHL, garanties par Services aux Autochtones Canada (Programme article 95 de la SCHL)		
Emprunt, 0,83 %, remboursable par versements mensuels de 967 \$, capital et intérêts, échéant en mai 2025 (projet #2)	13 465	24 901
Emprunt, 4,25 %, remboursable par versements mensuels de 2 247 \$, capital et intérêts, échéant en août 2024 (projet #3)	11 117	37 014
Emprunt, 4,07 %, remboursable par versements mensuels de 819 \$, capital et intérêts, échéant en août 2025 (projet #4)	13 518	22 604
Emprunt, 1,22 %, remboursable par versements mensuels de 478 \$, capital et intérêts, renouvelable en mai 2026, échéant en janvier 2028 (projet #5)	22 011	27 585
Emprunt, 1,22 %, remboursable par versements mensuels de 478 \$, capital et intérêts, renouvelable en mai 2026, échéant en janvier 2028 (projet #6)	22 011	27 585
Emprunt, 1,22 %, remboursable par versements mensuels de 1 604 \$, capital et intérêts, renouvelable en mai 2026, échéant en janvier 2028 (projet #7)	72 040	90 284
Emprunt, 3,70 %, remboursable par versements mensuels de 578 \$, capital et intérêts, renouvelable en décembre 2027, échéant en avril 2031 (projet #8)	43 196	48 436
Emprunt, 3,55 %, remboursable par versements mensuels de 2 279 \$, capital et intérêts, renouvelable en octobre 2027, échéant en septembre 2030 (projet #9)	158 648	178 978
Emprunt, 3,55 %, remboursable par versements mensuels de 3 714 \$, capital et intérêts, renouvelable en octobre 2027, échéant en août 2028 (projet #10)	182 044	219 461
Emprunt, 4,66 %, remboursable par versements mensuels de 829 \$, capital et intérêts, renouvelable en novembre 2028, échéant en janvier 2030 (projet #11)	50 784	58 267
Emprunt, 4,66 %, remboursable par versements mensuels de 1 355 \$, capital et intérêts, renouvelable en novembre 2028, échéant en janvier 2030 (projet #12)	83 013	95 245
Emprunt, 4,66 %, remboursable par versements mensuels de 1 017 \$, capital et intérêts, renouvelable en novembre 2028, échéant en janvier 2032 (projet #13)	80 055	88 449
Emprunt, 1,12 %, remboursable par versements mensuels de 1 215 \$, capital et intérêts, renouvelable en octobre 2026, échéant en avril 2038 (projet #18)	189 926	202 305
Emprunt, 4,49 %, remboursable par versements mensuels de 3 108 \$, capital et intérêts, renouvelable en octobre 2028, échéant en avril 2038 (projet #19)	389 741	409 459

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2024

13. Dette à long terme (suite)

	2024	2023
Emprunt, 3,09 %, remboursable par versements mensuels de 2 801 \$, capital et intérêts, renouvelable en février 2028, échéant en février 2038 (projet #20)	375 739	397 422
Emprunt, 3,09 %, remboursable par versements mensuels de 4 081 \$, capital et intérêts, renouvelable en février 2028, échéant en février 2038 (projet #21)	469 970	587 423
Emprunt, 4,18 %, remboursable par versements mensuels de 2 991 \$, capital et intérêts, renouvelable en décembre 2028, échéant en décembre 2038 (projet #22)	395 641	195 087
Hypothèques immobilières de Desjardins, garanties par Services aux Autochtones Canada		
Emprunt, 2,64 %, remboursable par versements mensuels de 1 390 \$, capital et intérêts, renouvelable en novembre 2026, échéant en septembre 2036 (projet #14)	176 423	188 266
Emprunt, 2,64 %, remboursable par versements mensuels de 1 390 \$, capital et intérêts, renouvelable en novembre 2026, échéant en septembre 2036 (projet #15)	176 527	188 368
Emprunt, 2,64 %, remboursable par versements mensuels de 986 \$, capital et intérêts, renouvelable en novembre 2026, échéant en septembre 2035 (projet #17)	116 522	125 148
	16 840 338	14 768 865

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2025	680 975
2026	582 146
2027	565 153
2028	574 257
2029	473 661

14. Réserve d'eau potable et d'eaux usées

	2024	2023
Solde au début	1 417 962	1 325 480
Affectation (utilisation) de l'exercice	(478 896)	92 482
Solde à la fin	939 066	1 417 962

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
Notes complémentaires
31 mars 2024

15. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	2024 Valeur nette	2023 Valeur nette
Bâtiments	69 228 220	28 784 776	40 443 444	35 926 342
Infrastructures	38 417 867	12 667 015	25 750 852	21 683 742
Machinerie et équipement	3 530 403	2 788 421	741 982	704 999
Matériel informatique	1 849 439	1 262 304	587 135	312 401
Matériel roulant	4 076 735	2 885 605	1 191 130	565 617
Mobilier de bureau	1 226 587	839 387	387 200	108 333
Réservoir	31 326	25 340	5 986	6 414
Immobilisations en cours	3 042 894	-	3 042 894	-
	121 403 471	49 252 848	72 150 623	59 307 848

Immobilisations corporelles – Fonds d'habitation

	Coût	Amortissement cumulé	2024 Valeur nette	2023 Valeur nette
Bâtiments article 95	6 494 847	3 452 456	3 042 391	3 212 287

16. Régime de retraite à prestations définies

Le passif des vacances comprend les vacances que les employés reportent aux années futures. Soit les employés ont gagné cet avantage, soit ils y ont droit au cours du prochain exercice budgétaire.

Le Conseil offre à ses salariés un régime de retraite contributif à prestations définies. En vertu du régime, les cotisations sont versées par les adhérents et par les employeurs. Le régime est enregistré sous le numéro 0412221. Le promoteur du régime, soit le Régime des Bénéfices Autochtone, doit financer le régime de façon à constituer les prestations définies selon les dispositions du régime. La valeur de ces prestations est établie au moyen d'une évaluation actuarielle triennale. Les prestations au titre des services sont calculées à partir du nombre d'années de service, multiplié par 1,875 %, 2,000 % ou 0,700 % selon le type de régime choisi de la moyenne des cinq meilleures années de salaire de l'employé. Bien que ce régime puisse présenter les caractéristiques d'un régime à prestations définies, le Conseil ne dispose pas de suffisamment d'informations pour se conformer aux normes relatives aux régimes à prestations définies énoncées dans le Manuel de CPA Canada – Comptabilité. Il comptabilise le régime en se conformant aux normes relatives aux régimes à cotisations définies. La charge de retraite de ce régime pour l'exercice 2024 a été de 1 310 902 \$ (1 108 949 \$ en 2023).

17. Engagements

Le Conseil s'est engagé par contrat pour l'entretien de la route 25. Les paiements minimums exigibles annuels au cours des deux prochains exercices totalisent 6 647 010 \$ et se détaillent comme suit :

2025	3 323 505 \$
2026	3 323 505 \$

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2024

18. Éventualités

Poursuite

Au cours d'un exercice antérieur, le Conseil a reçu une mise en demeure d'un fournisseur relativement aux travaux liés au projet de construction d'usine d'eau potable. Le montant réclamé est de 1 216 672 \$, dont un montant de 303 158 \$ est déjà provisionné aux états financiers combinés du Conseil. Pour sa part, le Conseil désire imposer une pénalité sur contrat de 784 800 \$ pour les retards cumulatifs du projet, tandis que le fournisseur estime la pénalité à payer d'un montant de 162 000 \$. Le Conseil a contesté cette réclamation. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement du litige et le montant que le Conseil pourrait devoir verser le cas échéant. Aucune provision supplémentaire n'a été constituée dans les états financiers combinés.

Cautionnement

Le Conseil a endossé des emprunts contractés par une filiale et des sociétés en commandite détenues par le Fonds de développement économique et communautaire pour un montant maximal de 3 186 450 \$. Au 31 mars 2024, ces emprunts totalisent 651 450 \$. Il est impossible d'évaluer le montant que le Conseil pourrait devoir payer en cas de défaut des sociétés.

19. Revenus par source

	2024	2023
Fédéral		
Services aux Autochtones Canada	55 765 006	51 242 012
Autres	4 613 840	6 603 994
Provincial	5 284 544	5 561 313
Revenus reportés	(7 350 336)	(8 922 911)
Autres	5 433 052	4 073 756
Perte à la cession de placements	(148 130)	(9 594)
	63 597 976	58 548 570

20. Dépenses d'exploitation par objet

	2024	2023
Salaires et charges sociales	18 659 294	17 604 773
Biens et services	24 343 549	22 264 108
Radiation d'un placement à long terme	8 250	17 125
Intérêts sur la dette à long terme	527 177	366 011
Amortissement des immobilisations corporelles	3 840 203	2 944 936
	47 378 473	43 196 953

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2024

21. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

Opérations sans effet sur la trésorerie

Au cours de l'exercice, le Conseil a comptabilisé les redressements en lien avec l'analyse des états financiers des années antérieures des différents bailleurs de fonds en augmentation des revenus reportés pour un montant de 492 389 \$. La contrepartie a été comptabilisée en diminution du surplus accumulé.

Au cours de l'exercice, le Conseil a comptabilisé la variation de l'écart entre le coût et la valeur au marché des placements en augmentation des placements assujettis à des restrictions pour un montant de 44 869 \$ et en augmentation des placements à long terme pour un montant de 895 585 \$. La contrepartie a été comptabilisée à l'état des gains et pertes de réévaluation.

Au cours de l'exercice, une dette à long terme d'un montant de 518 149 \$ a été comptabilisée en contrepartie d'un financement à recevoir du même montant.

Étant donné qu'il n'y a eu aucune incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie, ces opérations ne figurent pas à l'état des flux de trésorerie.

22. Entente avec Hydro-Québec

Suite à la mise en service complète des centrales hydroélectriques en 2009-2010, l'Entente – Wemotaci (2002) avec Hydro-Québec prévoit des fonds totaux de 24 904 142 \$ qui seront versés sur une période de 50 ans. Ces fonds doivent être utilisés pour le développement communautaire. Au cours de l'exercice, une redevance de 416 323 \$ (410 170 \$ en 2023) a été encaissée par le Conseil.

Aussi, l'Entente Hydro-Québec – Atikamekw Nehirowisiw (2015) prévoit des fonds totaux de 7 612 146 \$ pour le Conseil des Atikamekw de Wemotaci, qui seront versés sur une période de 50 ans. Ces fonds doivent être utilisés pour le développement économique et communautaire. Au cours de l'exercice, une redevance de 195 449 \$ (193 382 \$ en 2023) a été encaissée par le Conseil.

23. Instruments financiers

Les instruments financiers classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur sont les placements de portefeuille constitués d'actions cotées sur un marché actif et les instruments financiers dérivés.

La juste valeur des placements de portefeuille constitués d'actions cotées est déterminée en fonction des cours acheteurs sur un marché actif. Cette évaluation est classée au niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Pour établir la juste valeur des instruments financiers dérivés, l'entité a appliqué des techniques d'évaluation qui intègrent des données disponibles sur les marchés financiers, notamment les prix courants du marché, les prix contractuels des instruments sous-jacents et les courbes de rendement des taux d'intérêt. Cette évaluation est classée au niveau 2 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Pour tous les instruments financiers évalués à la juste valeur, il n'y a aucun transfert entre les niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2024

23. Instruments financiers (suite)

23.1 Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Conseil est exposé à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

23.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour l'entité sont liés à l'encaisse, aux placements temporaires, aux débiteurs, au financement à recevoir, aux prêts aux individus, aux placements à long terme et aux créances à long terme.

L'exposition maximale du Conseil au risque de crédit au 31 mars est la suivante :

	2024	2023
Encaisse	8 093 822	36 581 108
Placements temporaires	902 964	4 082 199
Débiteurs	23 087 078	22 381 129
Financement à recevoir	518 149	287 243
Prêts aux individus	24 260	24 260
Placements à long terme	38 426 536	25 396 145
Créances à long terme	3 185 539	691 775
Encaisses et placements assujettis à des restrictions	3 966 106	3 159 744
	78 204 454	92 603 603

Le risque de crédit associé à la trésorerie et les équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

23.2.1 Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs est réduit, puisque le Conseil évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine leur historique de crédit. Le Conseil ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité, le Conseil croit que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minime. Il établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des clients. Il enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2024

23. Instruments financiers (suite)

23.2.1 Débiteurs (suite)

La balance chronologique des débiteurs au 31 mars, déduction faite de la provision pour créances douteuses, se détaille comme suit :

	2024	2023
Non en souffrance	204 009	253 454
En souffrance :		
Moins de 30 jours	28 922	45 385
De 30 à 60 jours	28 408	132 719
Plus de 60 jours	34 599 902	33 928 431
	34 861 241	34 359 989
Moins la provision pour créances douteuses	(11 774 163)	(11 978 860)
	23 087 078	22 381 129

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

Solde au début	11 978 860
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	432 407
Montants recouvrés ou radiés	(637 104)
Solde à la fin	11 774 163

Le Conseil est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

23.2.2 Placements de portefeuille

Le Conseil atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. Il s'assure notamment d'évaluer régulièrement la cote de crédit de ses contreparties et d'investir majoritairement dans des titres émis par des institutions financières réputées ou par des gouvernements fédéral ou provinciaux.

Le Conseil considère que la qualité de crédit des placements de portefeuille qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est adéquate.

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2024

23. Instruments financiers (suite)

23.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Conseil éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. Le Conseil gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. Le Conseil établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

	2024				
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt bancaire	380 000	-	-	-	380 000
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	8 353 932	-	-	-	8 353 932
Revenus reportés	26 269 295	-	-	-	26 269 295
Dette à long terme	680 975	1 721 556	931 820	13 505 987	16 840 338
Réserve d'eau potable et d'eaux usées	-	-	-	939 066	939 066
	35 684 202	1 721 556	931 820	14 445 053	52 782 631

	2023				
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	9 052 623	-	-	-	9 052 623
Revenus reportés	46 740 869	-	-	-	46 740 869
Dette à long terme	669 912	1 666 610	962 250	11 470 093	14 768 865
Réserve d'eau potable et d'eaux usées	-	-	-	1 417 962	1 417 962
	56 463 404	1 666 610	962 250	12 888 055	71 980 319

23.4 Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Le Conseil est exposé à l'un de ces risques.

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2024

23. Instruments financiers (suite)

23.4.1 Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt du Conseil est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme le Conseil a l'intention de conserver ses prêts et ses placements jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, il est peu exposé à ce risque.

Le Conseil est exposé au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

	2024		
	Taux d'intérêt fixes	Taux d'intérêt variables	Total
Actifs financiers			
Prêts aux individus	24 260	-	24 260
Placements	46 750	-	46 750
Créances à long terme	618 036	2 567 503	3 185 539
Placements assujettis à des restrictions	3 966 106	-	3 966 106
Passifs financiers			
Emprunt bancaire	-	380 000	380 000
Dette à long terme	14 272 835	2 567 503	16 840 338
	2023		
	Taux d'intérêt fixes	Taux d'intérêt variables	Total
Actifs financiers			
Prêts aux individus	24 260	-	24 260
Placements	55 000	-	55 000
Créances à long terme	691 775	-	691 775
Placements assujettis à des restrictions	3 159 744	-	3 159 744
Passifs financiers			
Dette à long terme	14 768 865	-	14 768 865

24. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
Annexe 1 - Informations sectorielles
Exercice clos le 31 mars 2024

	Budget			Revenus				Dépenses		2024		2023
	Revenus	Dépenses et affectations	Surplus (déficit) de financement	Revenus S.A.C.	Revenus reportés	Revenus autres	Revenus totaux	Dépenses totales	Surplus (déficit) courant	Affectations	Surplus (déficit) de financement	Surplus (déficit) courant
RÉSERVES												
001 Variation des réserves issues d'affectations internes									36 403	(36 403)	(36 403)	(22 885)
ADMINISTRATION												
103 Élection (#103)	9 250	9 250	-	-	-	25 989	25 989	25 989	-	-	-	-
106 Projet Tapiskwan Sipi (#106)	-	-	-	-	3 591	12 223	15 814	15 814	-	-	-	-
107 Maison des jeunes (#107)	116 017	116 017	-	-	-	201 992	201 992	201 992	-	-	-	-
108 Développement de la capacité de gouvernance - Gestion financière (#108)	-	-	-	-	5 780	5 774	11 554	11 554	-	-	-	-
117 Rassemblement familles-enfants disparus (#117)	-	-	-	-	(6 316)	34 000	27 684	27 684	-	-	-	-
118 Mobilisation communautaire (#118)	-	-	-	-	-	15 448	15 448	15 448	-	-	-	-
119 Gala Kicteritckewin (#119)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
121 Projet DPI - Ressources humaines - capacité de gouvernance (#121)	-	-	-	-	-	835 475	835 475	835 475	-	-	-	-
123 Bureau Politique (#123)	623 171	623 171	-	-	20 077	4 905	24 982	131 829	(106 847)	-	(106 847)	6 666
126 Plan mesures d'urgence (#126)	-	-	-	-	-	42 110	42 110	59 228	(17 118)	-	(17 118)	5 050
128 Société canadienne des postes (#128)	63 115	63 115	-	-	-	717 095	717 095	345 267	371 828	(371 828)	-	(14 138)
129 Services informatiques (#129)	380 764	380 764	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
132 Élaboration textes législatifs LGFPN (#132)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
133 Club Odanak (#133)	-	-	-	-	-	-	-	116 251	(116 251)	-	(116 251)	-
134 Tournoi de golf (#134)	-	-	-	-	-	29 700	29 700	26 019	3 681	-	3 681	(2 865)
135 Projet Wemhab (#135)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(84 468)
139 Bureau de gestion territoriale (#139)	346 019	346 019	-	-	(40 575)	260 572	219 997	219 997	-	-	-	-
140 Soutien à la consultation - FIA IV (#140)	-	-	-	-	(99 142)	202 900	103 758	103 758	-	-	-	-
141 Fonds d'harmonisation (#141)	150 000	150 000	-	-	82 641	-	82 641	82 641	-	-	-	-
142 Centre des chefs de territoire (#142)	-	-	-	-	-	9 125	9 125	1 354	7 771	-	7 771	-
143 Revendications particulières (#143)	-	-	-	-	-	7 076	7 076	7 076	-	-	-	(30 311)
147 Tables de discussion - autonomie gouvernementale (#147)	172 765	172 765	-	104 286	78 821	-	183 107	183 107	-	-	-	-
151 Commémoration 50e Wemotaci (#151)	-	-	-	-	-	9 488	9 488	9 488	-	-	-	-
154 Projet Kokomino (Agri-diversité) (#154)	-	-	-	-	(31 349)	140 000	108 651	108 651	-	-	-	-
155 Dossier - Construction Jacques Dubois et fils (#155)	-	-	-	-	-	14 527	14 527	14 527	-	-	-	-
156 Renforcement des capacités (C-92) (#156)	524 660	524 660	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
157 I.B.E.C.C. (#157)	173 105	173 105	-	-	219 121	-	219 121	219 121	-	-	-	-
159 Visite papale (#159)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
160 Commémoration pensionnat (#160)	-	-	-	-	-	23 785	23 785	23 785	-	-	-	-
161 Canada en fête (#161)	-	-	-	-	-	-	-	217 789	(217 789)	-	(217 789)	(305 678)
163 Recours régime forestier québécois (#163)	-	-	-	-	-	599	-	599	599	-	-	-
164 Dossier milles CQU59 (#164)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
180 Pandémie COVID-19 (#180)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
181 Crue printanière (#181)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
191 Scierie Tackipotikan	-	-	-	110 000	-	500 000	610 000	610 000	-	-	-	-
705 Projet études mini centrale Manawan Sipi (#705)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
710 Projet d'amélioration site Pow-Wow 2022 (#710)	70 000	70 000	-	-	34 332	-	34 332	34 332	-	-	-	-
711 Projet garage (#711)	-	-	-	-	-	-	-	3 058	(3 058)	-	(3 058)	(9 042)
713 Projet BMR (#713)	-	-	-	-	-	-	-	3 865	(3 865)	-	(3 865)	-
714 Projet entente Hydro-Québec (#714)	-	-	-	-	-	178 000	178 000	46 055	131 945	-	131 945	-
715 Projet centre hébergement des aînés (#715)	-	-	-	-	-	107 086	107 086	107 086	-	-	-	-
716 Projet construction centre de formation professionnelle (#716)	617 918	617 918	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 234)
721 Ajout de terre de réserve (#721)	-	-	-	-	-	-	-	3 218	(3 218)	-	(3 218)	(2 585)
722 Projet aréna-piscine (#722)	-	-	-	-	-	-	-	18 011	(18 011)	-	(18 011)	(26 833)
738 Projet auberge (#736)	-	-	-	-	-	-	-	4 553	(4 553)	-	(4 553)	(4 934)
744 Acquisition bureau de poste Trois-Rivières (#744)	-	-	-	-	-	-	-	66 781	(66 781)	-	(66 781)	(47 010)
745 Hôtel La Tuque (#745)	1 403 148	1 348 035	55 113	1 107 248	-	2 088 112	3 195 360	2 416 395	778 965	-	778 965	281 877
122 Soutien aux bandes (#122)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	4 649 932	4 594 819	55 113	1 321 534	267 580	5 465 382	7 054 496	6 317 797	736 699	(371 828)	364 871	(235 505)

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
Annexe 1 - Informations sectorielles
Exercice clos le 31 mars 2024

	Budget			Revenus				Dépenses		2024		2023
	Revenus	Dépenses et affectations	Surplus (déficit) de financement	Révenus S.A.C.	Révenus reportés	Révenus autres	Révenus totaux	Dépenses totales	Surplus (déficit) courant	Affectations	Surplus (déficit) de financement	
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI												
101 Développement économique (#101)	234 953	234 953	-	246 384	-	-	246 384	229 989	16 395	-	16 395	(89 448)
ÉDUCATION												
200 Administration - Fonctionnement - École primaire et école secondaire (#200)	3 454 701	3 403 582	51 119	18 509 001	-	(14 369 820)	4 139 181	1 501 614	2 637 567	(49 586)	2 587 981	7 552 206
201 École primaire Seskitin (#201)	2 629 853	2 629 853	-	-	-	2 486 194	2 486 194	-	-	-	-	51 207
202 École secondaire Nikanik (#202)	1 919 890	1 919 890	-	-	-	1 757 301	1 757 301	-	-	-	-	17 320
203 Éducation postsecondaire (#203)	870 838	870 838	-	266 681	-	791 667	1 058 348	1 058 348	-	-	-	-
205 Service de transport aux élèves (tout type d'écoles) (#205)	1 256 632	1 256 632	-	-	-	758 079	758 079	171 185	586 894	(586 894)	-	15 000
208 Service d'hébergement des élèves (#208)	85 000	85 000	-	-	-	93 938	93 938	93 938	-	-	-	-
209 Aide financière - Allocations (#209)	10 851	10 851	-	-	-	12 495	12 495	12 495	-	-	-	-
210 Orientation et counselling (#210)	60 483	60 483	-	-	-	13 282	13 282	13 282	-	-	-	-
213 Programme Jeunesse - Promotion et sensibilisation aux carrières (#213)	39 353	39 353	-	-	(31 179)	36 079	4 900	4 900	-	-	-	12 514
214 Éducation spéciale (#214)	3 045 027	3 045 027	-	-	-	2 388 736	2 388 736	2 388 736	-	-	-	-
216 Programme jeunesse - Emploi jeunesse - été (#216)	37 906	37 906	-	-	-	40 355	40 355	40 355	-	-	-	168 605
218 Programme d'aide préscolaire aux Premières Nations (P.A.P.P.N.) (#218)	134 150	134 150	-	95 326	-	-	95 326	95 326	-	-	-	-
220 Bibliothèque (#220)	41 479	41 479	-	-	-	50 733	50 733	50 733	-	-	-	-
221 Langues et culture (#221)	685 825	685 825	-	-	-	685 351	685 351	685 351	-	-	-	-
222 Programme jeunesse - Sciences et technologie (#222)	8 853	8 853	-	-	(7 610)	8 235	625	625	-	-	-	-
224 Programme jeunesse (#224)	-	-	-	-	-	3 662	3 662	3 662	-	-	-	-
225 Implication parentale (#225)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
226 Connexion internet (#226)	-	-	-	-	-	7 633	7 633	7 633	-	-	-	-
229 Service de garde scolaire (#229)	191 384	191 384	-	-	(283 400)	318 861	35 461	35 461	-	-	-	-
231 Initiative des langues autochtones (#231)	-	-	-	-	-	86 014	86 014	86 014	-	-	-	-
238 Programme de partenariat en éducation (#238)	99 027	99 027	-	-	-	186 556	360 687	360 687	-	-	-	-
239 Éducation des adultes (#239)	172 639	172 639	-	174 131	-	-	711 229	820 904	820 904	-	-	-
240 Amélioration continue des écoles (#240)	935 600	935 600	-	-	109 675	-	-	-	-	-	-	-
241 Innovation en éducation (#241)	40 585	40 585	-	-	-	37 363	37 363	37 363	-	-	-	(1 784)
242 Agent culturel (#242)	-	-	-	-	-	9 500	9 500	9 500	-	-	-	-
243 Initiative des partenariats du CEPN (#243)	-	-	-	-	-	79 062	-	79 062	79 062	-	-	-
245 Programme partenariats post-secondaire (#245)	-	-	-	-	-	78 186	-	78 186	78 186	-	-	-
246 Club des petits déjeuners (#246)	24 112	24 112	-	-	24 189	-	24 189	24 189	-	-	-	-
247 Initiative 4-8 ans 2021-2022 (#247)	-	-	-	-	-	692 528	692 528	692 528	(692 528)	-	-	-
248 Installation permadome et bornes pour les autobus (#248)	-	-	-	-	-	110 393	110 393	110 393	-	-	-	-
249 Soutien à la persévérance scolaire (#249)	212 787	212 787	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
251 Nutrition (#251)	246 584	246 584	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
252 Littératie et numératie (#252)	87 991	87 991	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
254 Sport-jeunesse (#254)	119 750	119 750	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
255 Aide financière spéciale (#255)	25 000	25 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
256 Lutte contre l'intimidation (#256)	-	-	-	-	35 227	37 587	72 814	72 814	-	-	-	-
257 Initiative éducation par le territoire (#257)	-	-	-	-	-	548 537	(431 828)	116 709	116 709	-	-	-
280 Retour en classe COVID-19 (#280)	98 089	98 089	-	-	-	-	1 793 931	1 793 931	1 793 931	(1 793 931)	-	-
282 Construction de 2 immeubles de 4 logements - éducation (#282)	-	-	-	-	-	176 022	176 022	176 022	-	-	-	-
283 Complexe 2 roulettes - Éducation (#283)	-	-	-	-	-	417 663	417 663	12 863	404 800	(404 800)	-	-
284 Habitation rapide - Coolbox (#284)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	16 534 389	16 483 270	51 119	19 045 139	552 687	(1 090 261)	18 507 565	12 391 845	6 115 720	(3 527 739)	2 587 981	7 815 068
SANTÉ												
300 Gestion et coordination (#300)	860 204	844 847	15 357	2 777 827	-	(834 045)	1 943 782	838 301	1 105 481	-	1 105 481	1 113 991
301 Services aux patients (#301)	738 730	827 492	(88 762)	738 730	-	213 871	952 601	952 601	-	-	-	(2 104)
302 Interprète en milieu hospitalier (#302)	141 540	141 540	-	-	-	113 554	113 554	113 922	(368)	-	(368)	-

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
Annexe 1 - Informations sectorielles
Exercice clos le 31 mars 2024

	Budget			Revenus				Dépenses		2024		2023
	Revenus	Dépenses et affectations	Surplus (déficit) de financement	Revenus S.A.C.	Revenus reportés	Revenus autres	Revenus totaux	Dépenses totales	Surplus (déficit) courant	Affectations	Surplus (déficit) de financement	Surplus (déficit) courant
SANTÉ (SUITE)												
308 Soins à domicile et en milieu communautaire (#308)	561 050	422 348	138 702	508 387	-	-	508 387	508 387	-	-	-	-
309 Santé scolaire (#309)	-	-	-	-	192 042	-	192 042	192 042	-	-	-	-
311 ISGPNI (#311)	-	-	-	-	(113 640)	206 498	206 498	-	-	-	-	-
312 Volet diabète (#312)	198 744	188 067	10 677	320 138	-	10 240	(9 920)	320	320	-	-	-
320 Participation sportive (#320)	500 000	500 000	-	1 505 000	(1 505 000)	-	-	-	-	-	-	10 207
323 AGJEA (#323)	-	-	-	27 296	-	(27 296)	-	-	-	-	-	-
326 Technologies émergentes (#326)	-	-	-	-	(73 567)	73 567	-	-	-	-	-	-
328 Antiracisme (#328)	-	-	-	-	-	20 600	20 600	20 600	-	-	-	-
330 Initiative sécurité alimentaire (#330)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	43 692
349 Aides familiales (#349)	102 995	102 995	-	-	-	5 798	5 798	5 798	-	-	-	-
354 Représentant santé communautaire (#354)	41 892	41 892	-	-	-	-	473 136	473 136	-	-	-	-
355 Bien-être mental (#355)	835 398	758 021	77 377	351 296	121 840	-	-	1 477 613	1 477 613	-	-	-
357 Soins infirmiers communautaires (#357)	2 286 557	2 068 698	197 859	1 477 613	-	-	-	66 730	66 730	-	-	-
361 Principe de Jordan (#361)	97 475	97 475	-	165 266	(98 536)	-	108 263	108 263	108 263	-	-	-
362 Nutrilon (#362)	92 043	92 043	-	-	-	-	-	25 139	25 139	-	-	-
366 I.R.H.S.A. (#366)	-	-	-	25 139	-	-	-	-	-	-	-	-
373 Miroskamin 3 (#373)	47 940	47 940	-	-	-	-	-	7 904	7 904	-	-	-
375 Guérisseur traditionnel (#375)	16 038	16 038	-	17 131	(9 227)	-	-	-	-	-	-	-
380 Travaux d'hébergement COVID (#380)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Principe de Jordan - Prestation services individuels et de groupe (#381 et #382)	-	-	-	3 378 460	(623 544)	-	2 754 916	2 754 916	-	-	-	11 340
381 Fonctionnement et entretien (#391)	298 795	272 112	26 683	430 313	-	(59 268)	371 045	371 045	-	-	-	-
392 Dépenses immobilisations - Santé (#392)	-	-	-	-	145 000	(145 000)	-	-	-	-	-	482 038
394 Rénovation de la cuisine communautaire (#394)	-	-	-	-	-	-	-	61 660	61 660	-	-	-
395 Programme de santé maternelle et infantile (SMI) (#395)	113 564	96 629	16 935	61 660	-	-	-	31 813	31 813	-	-	5 053
398 Santé bucco-dentaire (#398)	31 011	29 291	1 720	31 813	-	-	-	96 820	96 820	-	-	-
399 Contrôle et gestion des maladies transmissibles (#399)	-	-	-	56 885	39 935	-	-	-	-	-	-	-
	6 963 976	6 567 428	396 548	12 017 954	(2 090 817)	(508 516)	9 418 621	8 313 508	1 105 113	-	1 105 113	1 664 217
IMMobilisations et logements												
400 Immobilisations et logements - administration (#400)	562 810	562 810	-	1 226 443	-	184 963	1 411 406	464 814	946 592	-	946 592	254 692
401 Réseau d'adduction d'eau et d'aqueuduc (#401)	1 100 937	1 100 937	-	-	244 752	526 962	771 714	771 714	-	-	-	-
404 Fonctionnement et entretien - écoles (#404)	986 897	986 897	-	-	-	601 091	601 091	601 091	-	-	-	-
405 Ponts et chaussées (#405)	697 676	697 676	-	-	-	812 258	812 258	812 258	-	-	-	-
406 Collecte et disposition des ordures (#406)	60 588	178 263	(117 675)	-	-	241 535	241 535	241 535	-	-	-	47 763
409 Lettrage montagne (#409)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
412 Logements d'enseignants (#412)	687 297	687 297	-	89 260	-	361 781	451 041	150 206	300 835	(300 835)	(69 791)	31 995
413 Entretien route 25 (#413)	3 364 750	3 364 750	-	-	-	2 852 570	2 852 570	2 922 361	(69 791)	-	(69 791)	-
415 Infrastructures sports et loisirs (soccer, balle) (#415)	-	-	-	-	-	9 920	9 920	9 920	-	-	-	(4 398)
416 Élaboration réglementation urbanisme (#416)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
417 Lecture de compteurs et recouvrement (#417)	39 213	39 213	-	-	-	104 887	104 887	-	104 887	-	104 887	(134 281)
418 Reconstruction maison 8 rue Wemotaci (#418)	-	-	-	-	-	29 295	29 295	19 595	9 700	-	9 700	(29 680)
419 Eco-Patrouille (#419)	-	97 241	(97 241)	-	-	42 398	42 398	42 398	-	-	-	(29 065)
420 Entretien flotte véhicules (#420)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(30 722)
423 Caractérisation des sols (#423)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	576 955
424 Rénovations - 24 rue Atikamekw (#424)	-	-	-	-	25 650	-	25 650	25 650	-	-	-	-
426 Traitement eau potable - projet #AQAA42 (#426)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
429 Maintien des actifs pour la gestion des matières (#429)	-	-	-	-	-	2 724 255	2 724 255	-	2 724 255	(2 724 255)	-	-
431 Construction 5 jumelés rue Klikan (#431)	-	-	-	500 000	(500 000)	-	-	-	-	-	-	-
432 Rénovation de l'école secondaire (#432)	-	-	-	-	-	610 996	610 996	610 996	-	-	(10 828)	(2 772)
439 Fabrication granulaire (#439)	-	-	-	-	-	22 421	22 421	33 249	(10 828)	-	(10 828)	548 233
440 Réfection de l'école primaire (#440)	-	-	-	927 500	(841 869)	-	85 631	(24 174)	109 805	(109 805)	-	-
442 Prolongement des infrastructures secteur Est (#442)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Annexe 1 - Informations sectorielles

Exercice clos le 31 mars 2024

	Budget			Revenus				Dépenses		2024		2023	
	Revenus	Dépenses et affectations	Surplus (déficit) de financement	Revenus S.A.C.	Revenus reportés	Revenus autres	Revenus totaux	Dépenses totales	Surplus (déficit) courant	Affectations	Surplus (déficit) de financement	Surplus (déficit) courant	
IMMobilisations et logements (suite)													
443 Système d'identification des terrains et arpentage (#443)	-	-	-	185 000	(129 500)	-	55 500	55 500	-	-	-	-	
445 Initiative de logement 2021-2024 (#445)	420 969	420 969	-	-	1 992 094	(1 740 862)	251 232	251 232	-	(69 456)	(74 294)	(8 513)	
447 Infrastructures JAIB (#447)	-	-	-	-	-	88 790	88 790	88 790	-	-	-	-	
448 Construction centre hébergement des aînés (#448)	-	-	-	-	-	10 850	10 850	10 850	-	-	-	(291 403)	
453 Reconstruction 14 A-B Kenosi (#453)	-	-	-	-	143 107	18 155	161 262	161 262	-	-	-	-	
455 Correction émissaire des étangs (#455)	-	-	-	-	-	308 746	308 746	308 746	-	-	-	-	
456 Aréna Wemotaci - fonctionnement & entretien (#456)	274 924	274 924	-	-	-	436 957	436 957	447 900	(10 943)	-	(10 943)	(59 989)	
458 Bâtiments communautaires (#458)	349 937	349 937	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
462 Relocalisation de la station de pompage (#462)	122 500	122 500	-	-	23 837	-	23 837	23 837	-	-	-	-	
463 Réhabilitation de la station de traitement des eaux usées (#463)	50 000	50 000	-	-	-	39 825	39 825	-	39 825	(39 825)	-	27 312	
464 Passerelle et sentiers pédestres (#464)	-	-	-	-	-	-	-	3 930	3 930	-	-	-	
465 Consolidation de la gestion des biens (#465)	26 000	26 000	-	70 000	(66 070)	-	-	-	-	-	-	-	
466 Acquisition fardeau et compresseur (#466)	-	-	-	-	16 421	-	-	16 421	16 421	-	-	-	
470 Initiative stage en habitation pour les jeunes autochtones (#470)	-	-	-	-	108 015	(108 015)	-	-	-	-	-	-	
472 Renforcement de la capacité financière en habitation (#472)	-	-	-	-	-	(1 118 584)	976 075	726 963	249 112	(398 710)	(149 598)	113 351	
479 Construction - divers projets (#479)	1 342 890	1 888 511	(545 621)	2 094 659	-	-	106 329	106 329	246 427	(140 098)	-	(140 098)	(133 344)
480 Projet roulettes habitation (#480)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
481 Projet roulettes C.P.E. (#481)	-	-	-	-	-	-	102 236	102 236	102 236	-	-	-	
482 Déménagement 11 rue Onikan (#482)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	388 144	
492 Construction 4 duplex 2021 (#492)	-	-	-	-	1 577 500	122 500	-	1 700 000	-	1 700 000	(1 700 000)	-	
498 Chemin d'accès école secondaire et station pompage (#498)	-	-	-	-	-	-	71 555	71 555	71 555	-	-	-	
872 Programme de réparation d'urgence (PRU) (#872)	-	-	-	-	1 275 000	1 958 751	200 000	3 433 751	-	3 433 751	(3 433 751)	2 361 654	
876 Développement des lots - secteur Ouest (#876)	-	-	-	-	-	393 400	(444 455)	150 000	98 945	98 945	-	-	
878 Rénovations S.A.C. (#878)	393 400	393 400	-	-	-	-	18 400	18 400	1 238	17 162	-	17 162	
879 Mini habitations (#879)	-	-	-	-	205 369	-	-	205 369	205 369	-	-	52 668	
881 Projet pilote habitation S.A.C. (#881)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
882 Réfection passerelle plétonne (#882)	-	-	-	-	196 035	(196 035)	-	-	-	-	-	-	
883 Rénovations additionnelles S.A.C. (#883)	-	-	-	-	-	-	55 260	55 260	55 260	-	-	-	
884 Travaux correctifs écocentre (#884)	-	-	-	-	-	272 492	(126 917)	-	145 575	145 575	-	163 585	
885 Fonctionnement écocentre (#885)	-	-	-	-	-	-	30 000	30 000	30 000	-	-	-	
889 Programme d'accès à la propriété (#889)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
898 Roulotte Bert. Cloutier - 3 Wemotaci (#898)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	10 480 788	11 241 325	(760 537)	9 137 094	2 097 830	7 902 989	19 137 913	9 738 487	9 399 426	(8 776 637)	622 789	3 842 185	
SÉCURITÉ PUBLIQUE													
500 Service de police amérindienne (#500)	1 783 357	1 783 357	-	-	(491 067)	1 787 562	1 296 495	1 263 404	33 091	(33 091)	-	49 006	
502 Protection contre les incendies - F & E (#502)	120 000	141 905	(21 905)	-	-	218 856	218 856	189 500	29 356	(29 356)	-	5 295 675	
503 Construction du poste de police (#503)	-	-	-	-	-	133 066	133 066	133 066	-	(379 637)	(379 637)	-	
505 Construction nouvelle caserne de pompier (#509)	3 398 000	3 398 000	-	5 764 684	(2 721 790)	-	3 042 894	-	3 042 894	(3 042 894)	-	-	
510 Pompier auxiliaire - SOPFEU (#510)	-	-	-	-	-	40 741	40 741	40 741	-	-	-	-	
511 Entente bilatérale pour immobilisations 2024-2025 (#511)	-	-	-	-	(847 398)	977 783	130 385	-	130 385	(130 385)	-	-	
512 Projet Kisakiki en matière de violence conjugale et sexuelle (#512)	-	-	-	-	(107 250)	107 250	-	-	-	-	-	-	
	5 301 357	5 323 262	(21 905)	5 764 684	(4 167 505)	3 265 258	4 862 437	1 626 711	3 235 726	(3 615 363)	(379 637)	5 344 681	
DÉVELOPPEMENT SOCIAL													
600 Assistance sociale (#600)	2 042 980	2 069 089	(26 109)	3 099 273	-	254 970	3 354 243	3 423 777	(69 534)	-	(69 534)	(18 433)	
605 Aide aux revenus - Financement supplémentaire (#605)	820 461	820 461	-	-	-	163 675	163 675	163 675	-	-	-	-	
606 Mesures préalables à l'emploi (#606)	307 862	293 297	14 565	300 000	(124 699)	-	175 301	175 301	-	-	-	-	
611 Emploi d'été Canada (#611)	-	-	-	-	-	4 306	4 306	4 306	-	-	-	-	
620 Transfert assistance sociale (TAS) (#620)	27 261	27 261	-	-	412 905	(412 905)	-	-	-	-	-	-	

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
Annexe 1 - Informations sectorielles
Exercice clos le 31 mars 2024

	Budget			Revenus				Dépenses		2024		2023
	Revenus	Dépenses et affectations	Surplus (déficit) de financement	Revenus S.A.C.	Revenus reportés	Revenus autres	Revenus totaux	Dépenses totales	Surplus (déficit) courant	Affectations	Surplus (déficit) de financement	Surplus (déficit) courant
DÉVELOPPEMENT SOCIAL (SUITE)												
622 Lutte contre la pauvreté (#622)	88 735	88 735	-	-	4 461	107 751	112 212	112 212	-	-	-	-
624 Communication et formation socioprofessionnelle (#624)	47 700	47 700	-	-	16 487	-	16 487	16 487	-	-	-	-
625 Projet Miro Mikatisowin (#625)	265 838	265 838	-	-	-	109 160	109 160	109 160	-	-	-	-
626 Projet Kotowakink (#626)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
627 Sécurité alimentaire - 2e récolte (#627)	-	-	-	-	11 737	54 800	66 537	66 537	-	-	-	-
628 Projet prévention violence familiale (#628)	54 487	54 487	-	-	(158 386)	342 141	183 755	103 237	80 518	(80 518)	-	-
629 Projet Niska (#629)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
644 Projet Cocréation - Ruche d'art (#644)	129 438	129 438	-	-	156 744	-	156 744	156 744	-	-	-	-
648 S.A.R.E.J.P.N. (#648)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	3 784 762	3 796 306	(11 544)	3 399 273	319 249	623 898	4 342 420	4 331 436	10 984	(80 518)	(69 534)	(18 433)
DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DE LA MAIN-D'OEUVRE, EMPLOI ET FORMATION												
621 Programme connexions compétences (#621)	107 524	107 524	-	55 915	-	-	55 915	55 915	-	-	-	-
660 Fonds de revenus consolidés (FRC) - administration (#660)	15 944	15 944	-	-	9 127	236 227	245 354	245 354	-	-	-	-
661 Information sur le marché du travail (#661)	61 841	61 841	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
662 Ressources professionnelles (#662)	94 149	94 149	-	-	-	51 879	51 879	51 879	-	-	-	-
664 Fonds du revenu consolidé (FRC) - Formation professionnelle (#664)	54 515	54 515	-	-	-	-	3 463	3 463	-	-	-	-
665 Fonds du revenu consolidé (FRC) - Formation générale (#665)	49 995	49 995	-	-	-	-	71 635	71 635	-	-	-	-
667 Fonds du revenu consolidé (FRC) - Crédit d'emploi (#667)	41 534	41 534	-	-	-	-	59 085	59 085	-	-	-	-
Fonds du revenu consolidé (FRC) - Aide aux travailleurs autonomes (#668)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
670 Fonds d'assurance emploi (FAE) - Administré localement (#670)	26 001	26 001	-	-	-	-	4 618	4 618	4 618	-	-	-
Fonds d'assurance emploi (FAE) - Administré localement - Formation professionnelle (#674)	43 350	43 350	-	-	-	-	6 501	6 501	6 501	-	-	-
675 Fonds d'assurance emploi (FAE) - Administré localement - Formation générale (#675)	36 618	36 618	-	-	-	-	62 625	62 625	62 625	-	-	-
Fonds d'assurance emploi (FAE) - Administré localement - Crédit d'emploi (#677)	56 709	56 709	-	-	-	-	88 934	88 934	88 934	-	-	-
Fonds d'assurance emploi (FAE) - Administré localement - Aide aux travaux autonomes (#678)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
680 Fonds de revenus consolidés (FRC) - Sensibilisation jeunesse (#680)	-	-	-	-	-	-	24 528	24 528	24 528	-	-	-
Fonds de revenu consolidé (FRC) - Sensibilisation jeunesse - Emploi d'été (#687)	35 213	35 213	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	623 393	623 393	-	55 915	9 127	609 495	674 537	674 537	-	-	-	-
LOYERS												
800 Loyers (#800)	1 075 000	1 359 424	(284 424)	-	-	-	757 202	757 202	1 478 810	(721 608)	(182 939)	(904 547)
	623 393	623 393	-	55 915	9 127	609 495	674 537	674 537	-	-	-	-
SERVICE D'AIDE À L'ENFANCE ET À LA FAMILLE												
901 Mesures moins perturbatrices (#901)	-	-	-	3 114 790	(3 114 790)	-	-	-	-	-	-	-
902 Services de représentant des Premières Nations (#902)	-	-	-	540 787	(540 787)	-	-	-	-	-	-	-
903 Logements résidentiels (#903)	-	-	-	1 121 452	(682 910)	(438 542)	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	4 777 029	(4 338 487)	(438 542)	-	-	-	-	-	-
Sous-total	49 648 550	50 224 180	(575 630)	55 765 006	(7 350 336)	16 586 905	65 001 575	45 139 523	19 862 052	(16 555 024)	3 307 028	17 747 290

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Annexe 1 - Informations sectorielles

Exercice clos le 31 mars 2024

	Budget			Revenus				Dépenses totales	2024			2023
	Revenus	Dépenses et affectations	Surplus (déficit) de financement	Revenus S.A.C.	Revenus reportés	Revenus autres	Revenus totaux		Affectations	Surplus (déficit) de financement	Surplus (déficit) courant	
(SUITE)												
Revenus de transfert relatifs aux immobilisations	-	-	-	-	-	(16 302 629)	(16 302 629)	-	(16 302 629)	-	(16 302 629)	(10 309 162)
Opérations inter-services	-	-	-	-	-	(1 966 454)	(1 966 454)	(1 966 454)	-	-	-	-
Total - Fonds de fonctionnement	49 648 550	50 224 180	(575 630)	55 765 006	(7 350 336)	(1 682 178)	46 732 492	43 173 069	3 559 423	(16 555 024)	(12 995 601)	7 438 128
Surplus (déficit) fonds d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	16 302 629	16 302 629	3 459 854	12 842 775	3 459 854	16 302 629	7 608 610
Revenus de fonds de bande	-	-	-	-	-	8 681	8 681	-	8 681	-	8 681	6 543
Total - Fonds autonomes	-	-	-	-	-	16 311 310	16 311 310	3 459 854	12 851 456	3 459 854	16 311 310	7 615 153
Total - Fonds d'exploitation	49 648 550	50 224 180	(575 630)	55 765 006	(7 350 336)	14 629 132	63 043 802	46 632 923	16 410 879	(13 095 170)	3 315 709	15 053 281
Annulation des transactions entre la Fiducie Mictikw Coria et le Fonds de développement économique et communautaire	-	-	-	-	-	-	-	168 038	(168 038)	-	(168 038)	(234 818)
Opérations interfonds	-	-	-	-	-	(1 330 911)	(1 330 911)	(786 060)	(544 851)	-	(544 851)	-
Total - Autres revenus et dépenses	-	-	-	-	-	(1 330 911)	(1 330 911)	(618 022)	(712 889)	-	(712 889)	(234 818)
Fonds d'entreprise - Comité d'habitation	-	-	-	-	-	776 686	776 686	757 390	19 296	-	19 296	(19 764)
Fonds d'entreprise - Collectif de crédit	-	-	-	-	-	-	-	3 000	(3 000)	-	(3 000)	(3 000)
Fonds de fiducie Mictikw Coria	-	-	-	-	-	234 261	234 261	66 223	168 038	-	168 038	236 088
Fonds de développement économique et communautaire	-	-	-	-	-	874 138	874 138	536 959	337 179	-	337 179	319 830
Total - Autres fonds	-	-	-	-	-	1 885 085	1 885 085	1 363 572	521 513	-	521 513	533 154
Grand total	49 648 550	50 224 180	(575 630)	55 765 006	(7 350 336)	15 183 306	63 597 976	47 378 473	16 219 503	(13 095 170)	3 124 333	15 351 617